



Commission Administrative Paritaire catégorie B du 02 avril 2026 COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance par M. ETIENVRE Marc.

La séance a été ouverte à 13h30 par M. ETIENVRE Marc, Président, qui rappelle que les débats en Commission Administrative Paritaire sont confidentiels.

Le quorum est atteint, nous pouvons procéder aux lectures.

2. Lecture des déclarations liminaires

Deux déclarations liminaires ont été lues en séance ; la DL de *l'UNSA Défense* vous a été communiquée.

En réponse aux déclarations lues :

Le Président ne répondra pas aux sujets qui concernent le CSA ministériel.

Pour ce qui concerne le point concernant les RTT employeurs supprimés de manière systématique pour les agents en astreinte, ces situations doivent être remontées à la DRH/MD par l'intermédiaire de *l'UNSA Défense*. Elles ne sont pas acceptables.

La question soulevée par *l'UNSA Défense* dans la déclaration liminaire, concernant les enquêtes administratives et de commandement a donné lieu à la réponse suivante du Président. La rédaction d'un guide de référence est en cours de rédaction. Ce projet est actuellement en cours de validation par la DAJ. L'inspection Personnel Civil (IPC) a fait un appel afin d'identifier les futurs porteurs d'enquête. Une formation leur sera dispensée.

La note CIA a été diffusée le 01/04, elle reprend les mêmes montants que l'année dernière.

3. Désignation du secrétaire adjoint

Mme GALAUP Nathalie est désignée secrétaire adjointe pour cette séance.





4. Approbation de PV

Le PV de juin 2024 a été approuvé par l'administration. Les Organisations Syndicales se sont abstenues compte tenu du délai de présentation du PV.

Le PV de mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

5. Présentation du bilan des CAP 2025

Un bilan complet des 3 CAP nous a été présenté.

Le Président se montre favorable à une analyse via ESTEVE pour remonter le nombre de recours gracieux traités directement en local. Ces éléments ne sont pas comptabilisés actuellement dans le bilan présenté ce jour. Il a été demandé de faire apparaître le ratio nombre de dossiers/nombre de personnels par autorité centrale d'emploi. 735 actes ont été réalisés par la SRHC au cours de l'année 2025. Un grand nombre de dossiers du groupe 1 ont relevé sur des actes d'ordre sexistes et sexuels. Il est remarqué une libération de la parole des victimes et des témoins et de ce fait une évolution sur les quatre dernières années de l'augmentation de ces dossiers.

Un rapprochement de la cellule THEMIS et de SRHC est prévu pour un traitement commun.

Un audit sur les chartes est prévu en juin 2026 auprès d'une dizaine d'employeurs. Les axes de progrès seront suivis.

A l'issue de la présentation des bilans de CAP aux CMG nous pourrons vous présenter l'ensemble du bilan CAP 2025.

6. Examen d'une demande de sanction disciplinaire

Une sanction disciplinaire de niveau 2.

Après débat un vote à l'unanimité a été prononcé.



***L'UNSA Défense souligne la qualité des échanges durant cette CAP. Les commissaires ont participé à ce dialogue constructif et en remercient les représentants de l'Administration et l'équipe SRHC.
La prochaine CAP des B se tiendra les 28 et 29 mai 2026.***

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus de la CAP des catégories B :
Nathalie GALAUP, Lionel CHRETIEN, Christophe CÔTE-DERNIER et Oifa CHAUMERON.

